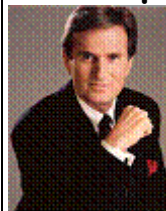


Richard ARMENANTE

<http://injustice.blog.free.fr>

Auditeur Diplômé et Membre expert INHESJ (l'Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, de la justice ,Ministère de l' Intérieur) ; Ingénieur , Ancien Adjt Au Maire de Marseille (délégué à l'économie) Dirigeant de Stés , Mandataire de Justice nommé par la cour d'appel, Doyen du conseil des Sages du Journal TOP ALERTE ,Fils et Petit fils de résistant décoré de la Croix de la légion d'Honneur (Tel Léon LACHAMP, D.ROUSSEL des Héros. des avenues à Marseille en témoigne)

Un complot en bande organisée



Je dis ce que je fais, je fais ce que je dis !

17 Rue cité des Platanes –13005 Marseille

Tel: 04.91421823- Portable : 06.88 73 45 04 –Email : richard.armenante@aliceadsl.fr

Madame La MINISTRE DE LA JUSTICE –GARDE DES SCEAUX
Mme Christiane TAUBIRA
Ministère de la Justice et des Libertés
13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01
Marseille le lundi 19 novembre 2012

Lettre RAR n°1A 073 370 2752 6

Objet= très graves disfonctionnements de la Justice à cause d'un AUXILIAIRE Guy MARIANI, mais pas seulement, Guy MARIANI a finalement le 14 septembre 2012 accepté sa condamnation pour faux usages de faux escroqueries , détournements de fonds ...etc à 7 ans de prison ferme après + de15 années d'instruction: Tous les jugements sont en 1^{er} lieu frappés de nullité , je fais suite et j'exige donc = l'annulation du jugement de 2002 à mon encontre(Richard ARMENANTE) rapidement, Les excuses de La France rapidement, Une audience rapidement, Une indemnisation financière rapidement .

Madame la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,

Chère concitoyenne et Ministre de La Justice,

La vérité ne peut être enfermée, elle nous rend libre !

Je vous remercie de la Bienveillante Attention que vous consacrerez à ce courrier.

Je fais suite à mes derniers courriers .Je me permets de vous transmettre des informations décisives qui motivent le soutien et, l'aide des citoyens, du peuple, de ma Famille, des Amis (PJ n°8). Je vous rappelle que les élus du peuple français sont des OPJ , ils peuvent donc agir pour défendre les citoyens qui subissent des injustices. Mon dossier c'est : DREYFUS + CLEARSTREAM + OUTREAU = Richard ARMENANTE ;

Un dossier qualifié d'explosif par mes Avocats ! (PJ n° 1 à 13)

Vous devez donc vous indigner comme dans l'affaire DREYFUS !

Guy MARIANI a accepté sa condamnation pénale,c'est plus fort que d'être condamné !

Nous sommes en contact sur facebook ou je vous ai communiqué des informations que vous ne pouvez ignorer sans devenir complice de l'injustice. Je vous ai adressé de nombreux courriers à votre cabinet Ministériel et aux Gouvernants depuis + de 15 années dont mes courriers du 16 octobre RAR et 14 novembre 2012 (PJ n°5) et celui à M. Le Président de la République du 21 mai 2012 (PJ n°6) dans lesquels j'ai dénoncé des agissements mafieux mais jusqu'à ce jour les Elus du peuple français OPJ et l'administration judiciaire n'écoutaient pas les citoyens.

Lire le communiqué de presse (PJ n°2 et 8). **Vous devenez ainsi complice des corrompus ?**

Le fascisme rampant s'est développé dans votre pays La France, rappelant une histoire que mes parents ont combattue de 1940 à 1945. J'y suis prêt !

Il y a deux Frances celle de l'administration et du pouvoir qui a toujours raison et celle des citoyens qui payent des impôts pour avoir une injustice de qualité. La France maintenant récolte donc ce qu'elle a semé. **Ce qui ne se contrôle pas ne progresse pas !**

En fait La France et L'administration judiciaire laisse faire, ou confie des contrats à un escroc pour détruire un homme, la mafia à l'état pur, lire les témoignages sur mon blog (PJ n°1). L'escroc Guy MARIANI multirécidivistes, assassin responsable de suicides a été condamné pénalement plusieurs fois de 1970 à 2012 (PJ n°7). Comment a-t-il pu être délégataire de service public, La France est donc de fait complice de ce mafieux. La France est responsable de toutes les malversations et ne pouvait ignorer ces faits (PJ n°7). La réalité est que la France et son administration sont corrompues, devant les faits les arguments contraires sont sans valeurs.

Une démocratie sans contrôle est soumise à la médiocrité des hommes.

Dans un pays démocratique normal, je devrai avoir gain de cause devant les services judiciaires, mais face à un état et des services judiciaires corrompus et mafieux, pour avoir confiance en la justice française il faut beaucoup d'humour (PJ n°8). La France est un pays mafieux qui arrive à sa fin, les menteurs sont à la porte de la maison, la faillite est proche. Dois-je être finalement d'accord avec certains Corses qui ne s'embarrassent pas de papier, de frais d'avocats, d'avocats souvent corrompus et complices, de procédures, de la lenteur judiciaire et des corruptions en tout genre ? La justice est faite rapidement et on passe à un autre corrompu, en effet les corrompus en Corse ont du souci à se faire. Le risque est la dérive ? Mais qui est responsable ?

Savez-vous que La justice Française est classée par le CEPEJ 37eme sur 43 derrière l'Arménie et l'Azerbadzian ? Lire mon blog (PJ n°1)

Savez-vous que j'ai obtenu les excuses en 1ere instance, plainte n° Parquet 98/19912 n° instruction D99/00001, le 20 juin 2011, de la Présidente du Tribunal correctionnel Aix en Pce Mme Dominique JAUBERT (PJ n°4)

Savez-vous que j'ai assigné l'ÉTAT Français pour 90 millions d'€ de dommages et intérêts, préjudice moral, je suis en appel n°RG11/03410 , et en en 1ere instance n°RG 09/06412 ,on m'a nié toutes les preuves et erreurs judiciaires , étonnant non? Lire mon blog (PJ n°1)

Savez-vous que j'ai assigné auprès de la cour d'appel d'AIX en Pce n°RG11/03410 , Le Magistrat Pierre CALLOCH pour faux en écriture publique sur le recours vs ETAT Français n°RG 09/06412 1ere instance, ce Magistrat a nié les preuves et les a occultées, de plus curieusement les pièces de cette procédure ont été égarés il a fallu les envoyer à trois reprises, étonnant non? Lire mon blog (PJ n°1)

Savez-vous que j'ai saisi le CSM en 2010 pour des irrégularités dans la procédure d'instruction de la plainte n° Parquet 98/19912 n° instruction D99/00001 : disparition PV audition du 4 février 2008 ...etc , aucune réponse , étonnant non? Lire mon Blog (PJ n°1)

Savez-vous que j'ai assigné Guy MARIANI et son Assurance COVEA RISK pour 70 millions d'€ de dommages et intérêts, préjudice moral , je suis en appel à AIX en Pce, et en en 1ere instance n°RG 06/09045 ,on m'a nié toutes les preuves et erreurs judiciaires, étonnant non ? Lire mon Blog (PJ n°1)

Savez-vous que dans le dossier n°RG 06/09045 , Guy MARIANI et son Assurance COVEA RISK ont fait un appel incident pour annulation, dilatoire ,1ere Chambre Section A , salle D n°RG :11/12173 1A , dont l'audience vient le 16 décembre 2012 9h15 , étonnant non? Lire mon Blog (PJ n°1)

Savez-vous que Le Président de la 5eme ch. à Aix en Pce M. Olivier COLENO le 23 octobre 2012 à 8h à la lecture du jugement de l'audience correctionnelle du 26 septembre 2012 plainte n° Parquet 98/19912 n° instruction D99/00001, a rejeté totalement notre demande indemnitare au prétexte que nous avons une procédure au civil , mais c'est une honte car il bafoue la loi qui le permet . En effet j'ai assigné en 2007 au civil Guy MARIANI et COVEA RISK compte tenu de la lenteur judiciaire , soit 8 ans après le dépôt de plainte. Mes avocats m'ont conseillé d'ester en cassation, mais je n'ai pas les moyens financiers, c'est inique encore un déni de justice ?

Savez-vous que j'ai assigné L'ETAT Français en responsabilité devant la CEDH en 2009 qui attend la fin des procédures pour statuer, dossier réactivé n°22969/09 ! Lire mon Blog (PJ n°1)

Savez-vous que j'ai fait une procédure pour la REDDITION des comptes de mon Groupe SPMP Riviera au Tribunal de commerce d'Aix en Pce le 29 septembre 2009 , aucune réponse , de qui se moque-t-on , étonnant non ? Lire mon Blog (PJ n°1)

Savez-vous que mes avocats,à ma demande, préparent un recours en révision de ma condamnation de mars 2002 , mais cela à un coût et j'estime que les lois et les droits de l'Homme (article 10 et 11) obligent La France d'annuler ce jugement ! Lire mon blog (PJ n°1)

Savez-vous que tous les jugements des justiciables sont frappés de nullité ?

Savez-vous l'injustice que la France a fait subir aux justiciables durant 30 années ?

Savez-vous que j'ai scanné l'ensemble des documents de l'instruction de la plainte et les citoyens sont informés, vous ne pouvez plus cacher la gabegie judiciaire (PJ n°12)?

Savez-vous que Guy MARIANI a accepté le 14 septembre 2012 sa condamnation pénale à 7 ans de prisons ferme , pour faux usage de faux , escroquerie , détournement de fond suite à la puissance de mes actions , c'est plus fort qu'une condamnation Guy MARIANI a avoué être un escroc , un voleur , un faussaire...etc ! (PJ n°5)

Savez-vous que Les huissiers mandatés pour convoquer les témoins à l'audience pénale du 26 septembre 2012 ont tenté de ne pas convoquer les témoins et ce n'est que suite à mes interventions musclés que les témoins ont tous été convoqués le 13 septembre 2012 ?

Savez-vous que Guy MARIANI délégué de service public, Administrateur judiciaire était aussi dirigeants de sociétés, interdit, par la loi, et dans des paradis fiscaux ou il a détourné des centaines de millions d'€ pendant plus de 30 années et pillé La France ?

Savez vous que Guy MARIANI ne payait pas la TVA de 1992 à 1994 et qu'aucune poursuite n'a été engagée, Lire mon Blog (PJ n°1) et (PJ n°12)

Savez vous que Guy MARIANI a été condamné pénalement en 1985 et réhabilité en 1987 dans sa fonction d'administrateur judiciaire et que celui-ci a été condamné pénalement pour les mêmes raisons en 2002 et 2012 , confirmation du Magistrat Olivier COLENO à l'audience correctionnelle du 26 /09/2012, plainte n° Parquet 98/19912, n° instruction D99/00001 (PJ n°5 et 7) ?

Savez-vous que Guy MARIANI a demandé en juin 1996 au Procureur Général de la cour de cassation M.BENMAKLOUF, de tricher et qu'il a obtenu satisfaction (PJ n°11)?

Savez-vous que Guy MARIANI a fait disparaître les originaux des CA3 de ma Sté en 1996 , l'objet de plaintes nouvelles qui ont été rejetées, étonnamment, et de mes demandes au juge d'instruction J.B.COLOMBANI qui a fait disparaître le PV d'audition du 4/02/2008 dans lequel il s'était engagé non seulement à saisir les biens de Guy MARIANI mais à faire tout pour annuler le jugement m'ayant condamné en 03/2002 compte tenu des preuves irréfragables apportées?

Savez-vous que Guy MARIANI a pillé les entreprises, des centaines de millions d'€ en 30 ans ?

Savez-vous que le Juge d'instruction Jean Baptiste COLOMBANI a détruit mon pv d'audition du 4 septembre 2008 et que j'ai demandé en RAR ainsi que mon Avocat maintes fois ce document sans réponse en retour ?

Savez-vous que j'ai déposé des plaintes , en particulier pour escroquerie et tromperie aux jugements que l'on me les a dépaysées à Aix en Pce et ensuite invoqué des refus d'informer ou à cause de la lenteur judiciaire on m'a invoqué la prescription , des arguments fallacieux , iniques...etc....etc ?

Savez-vous que Guy MARIANI m'a supprimé ma couverture sociale et a fourni des faux à la CIPC-MEDERIC, j'ai été débouté de ma demande indemnitaires auprès du TGI et en appel suite à ces faux. Quand je me suis aperçu des faux documents fournis par Guy MARIANI à la CIPC-MEDERIC, j'ai déposé une plainte pour faux et tromperie aux jugements vs CIPC-MEDERIC. Cette plainte a été dépaysée de Marseille à AIX en Pce prétextant qu'il y avait un dossier de plainte vs Guy MARIANI , j'ai dû de plus la redéposer ,étonnamment, et les Magistrats et juges ont tout fait pour annuler ma demande ensuite par des actions dilatoires : refus d'informer, et ensuite prescription , étonnant alors que l'on m'avait dépaysé cette procédure à cause du dossier de plainte vs Guy MARIANI qui n'était pas clause. Je n'ai pas eu les moyens financiers d'aller en cassation, malgré la demande de mes conseils qui trouvaient la réponse inique et un déni de justice flagrant, étonnant non, de plus tout cela a un coût ?

Savez-vous que mes anciens avocats ont été menacés par Guy MARIANI, et des avocats avaient déconseillé à Maître Eric WITT, mon avocat actuel, de me défendre. Lire mon Blog , les témoignages en particulier (PJ n°1).?

Savez-vous que Mtre G.COLLARD a encaissé des honoraires et n'a pas instruit mon dossier ?

Savez-vous que j'ai été humilié, persécuté, poursuivi injustement, tout mes biens hypothéqués avant toute condamnation ?

Savez-vous que j'ai été harcelé par des huissiers ?

Savez-vous que j'ai dépensé + de 500.000€ de frais d'avocats en 15 ans et que j'ai dû emprunter, vendre des biens et meubles ?

Savez-vous que j'ai réalisé des investigations, grâce à ma formation INHESJ , car la justice ne faisait pas son travail et me cachait des informations ?

Savez-vous que des citoyens m'ont apportés leurs aides, leurs soutiens, leurs témoignages et que certains ont subi des menaces de la hiérarchie de l'administration et des services fiscaux ?

Savez-vous que Ma famille et mes amis ont créé une association de défense de la Famille ARMENANTE pour me soutenir, 2500 personnes ?

Savez-vous que j'ai été relaxé en mai 2001 après qu'un témoin Mme Brigitte SLAWIK directeur départemental du trésor, Adjointe du TPG eu été entendu (PJ n°5).?

Savez-vous que j'ai été convoqué à une audience pénale en mars 2002, étonnante convocation si rapide, et condamné ensuite alors qu'un témoin Mme Brigitte SLAWIK directeur départemental du trésor , Adjointe du TPG , présente à la barre n'a pas été entendu et que je n'avais aucun document à ma disposition à cette période ayant été écarté de mon Groupe Par Guy MARIANI?

Savez-vous que Le président de l'audience de mars 2002 le Magistrat Jean BIANCONI a enfreint la loi ,bafouant les droits de l'homme, les lois, en n'écoutant pas un témoin Mme Brigitte SLAWIK directeur Départemental du Trésor, Adjointe du TPG en 1996 , alors qu'il connaissait parfaitement le dossier Guy MARIANI (PJ n°5) ?

Savez-vous que Guy MARIANI et le Magistrat Jean BIANCONI partageaient la même opinion politique et la même loge maçonnique, lire relevé des documents de l'instruction et extrait revue de presse (PJ n° 7 et 12) ? Honte à ceux qui utilisent ces lieux de réflexions pour corruption !

Savez-vous que je n'ai pas eu de jugement équitable en mars 2002 ?

Savez-vous que votre pays a détruit ma famille , ma vie ,et des centaines de familles pendant 30 années à cause de Guy MARIANI ?

Savez-vous que les salariés de mon Groupe SPMP Riviera étaient actionnaires, 170 sur 300 personnes, majoritaires , ils m'ont toujours voté leur confiance ? Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que mon Groupe SPMP Riviera a toujours été profitable ? Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que mon Groupe SPMP Riviera détenait + de 200 brevets et marques mondiaux ! Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que mon revenu était 7 fois le plus bas salaire du Groupe SPMP Riviera, approuvé par l'assemblée des actionnaires salariés ? Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que mon Groupe SPMP Riviera avait inventé et breveté mondialement , de 1989 à 1992, le mécanisme de WC à économie d'eau 7L et 3L , le 1^{er} au monde ? Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que mon Groupe SPMP Riviera avait inventé et breveté le bac à réserve d'eau Riviera et le 1^{er} bac à réserve d'eau empilable en 1990 breveté mondialement , le 1^{er} au monde ? Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que mon Groupe SPMP Riviera était leader européen du bac à réserve d'eau et du mécanisme de WC et leader mondial ? Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que mon Groupe SPMP Riviera réalisait 20% de son CA à l'exportation dans le monde avec des filiales aux USA, CANADA, AUSTRALIE, Espagne,? Lire sur blog (PJ n°1)

Savez-vous que je suis un des créateurs et mécène du centre culturel G. DEFERRE à Haïfa ISRAEL avec Edmonde Charles-Roux-Deferre et Jacques Chaban-Delmas en 1987 (PJ n°1) !

Savez-vous que j'ai malgré la situation participé à des réflexions en 2009 et 2012 à l'INHESJ dont je suis diplômé? ! Lire mon blog ce que j'ai fait de 1996 à 2011 (PJ n°1 et 10) !

Savez-vous que j'ai, malgré la situation, participé à l'écriture de 3 livres sur la Famille, la Foi et la fidélité de 2006 à 2009? Lire mon blog ce que j'ai fait de 1996 à 2011 (PJ n°1) !

Savez-vous que malgré la situation à la demande d'Amis suite à une idée de brevet, j'ai été le créateur d'une nouvelle entreprise qui a déposé un brevet européen, créant + de 20 emplois, Lire mon blog ce que j'ai fait de 1996 à 2011 (PJ n°1) ?

Savez-vous que j'ai subi 7 interventions chirurgicales de 1997 à 2002, contracté une maladie nosocomiale, ablations de tumeurs...etc? Lire mon blog ce que j'ai fait de 1996 à 2011 (PJ n°1).

Savez-vous que j'étais sur une chaise roulante en 1997 et de 1998 à 2002, j'ai utilisé des béquilles, et ensuite j'ai suivi une rééducation importante obligatoire ?

Savez-vous que j'ai essayé malgré les interdictions de mes médecins de survivre face à la gabegie judiciaire. Lire mon blog ce que j'ai fait de 1996 à 2011 (PJ n°1).

Savez-vous que je n'ai eu comme revenu mille € par mois pour vivre de 1997 à 2011, j'ai survécu grâce à ma famille et Amis ?

Savez-vous que j'ai fait une tentative de suicide en 2006 et que j'ai survécu grâce à ma famille et Amis , un psychiatre m'a aidé à retrouver le goût à la vie ! blog ce que j'ai fait de 1996 à 2011 (PJ n°1).

Savez-vous que Mes Amis et famille m'ont demandé en 2006 de me battre comme je savais le faire avant !

Savez-vous que j'ai écrit une supplique aux Présidents des Tribunaux correctionnels d'Aix en Provence 1^{ere} instance Mme Dominique JAUBERT du 6 mai 2011 et appel 5^{eme} chambre M. Olivier COLENO du 30 mai 2012 (PJ n°13) !

Savez-vous.....etc....etc

Mais où sommes nous, ce n'est pas la France, ce n'est pas possible ?

Des caricatures qui résument bien mon chemin et les difficultés rencontrées pendant + de 15 années non seulement par moi mais par les citoyens et , les investigations que j'aie réalisées (PJ n°8). Lisez mon blog et les témoignages, courageux !(PJ n°1).

Madame Christiane TAUBIRA vous m'avez répondu, ou une secrétaire a répondu sur facebook (PJ n°9) , la réponse est dilatoire , inappropriée à l'analyse de ce que j'ai subi par votre pays. Il est vrai que vous venez d'arriver au Ministère de la justice, mais l'administration est la même. Le changement c'est maintenant, votre responsabilité est globale. J'attends plus de compassion et de vérité, des excuses, une indemnisation, l'annulation du jugement de 2002 et un RDV . Je souhaite vous préciser, qu'il n'y a pas de différence public et privé, il ne faut pas me faire le coup du public et privé, ni sur l'indépendance de la justice qui a ses limites par les lois et Droits de l'Homme (lire article 10 et 11), je ne suis pas un imbécile (PJ n° 3 et 9).

Une injustice faite ne fût-ce qu'à une seule personne est une menace pour nous tous et pour La France votre pays en particulier. Vous ne pouvez être complice des mafieux fonctionnaires de justice et délégués de service public , des assassins responsables de suicides, qui ont pillé votre pays La France et mon entreprise en tout particulier .Un milliard d'€ détourné en 30 ans par l'escroc Guy MARIANI et ses complices.

Comment La France peut bafouer les lois et les droits de l'homme (article 10 et 11) à ce point et cautionner une injustice. Vous avez pu constater le travail d'investigation que j'ai dû faire, + de 15 années . J'ai obtenu les excuses de la justice en 2011, c'est un 1er pas , lire pj Journal TOP ALERTE (PJ n°4), les témoignages, les preuves irréfragables de l'injustice « Rappel =Résumé Affaire du Complot en bande Organisée » sur mon blog (PJ n°1)., un extrait de la revue de presse de 1970 à 2006 de l'escroc Guy MARIANI (PJ n° 7 et 8), « Edifiant! », lire le Communiqué de Presse en PJ (PJ n°2) .

Cliquez ici sur le site et ci dessous en Pj (PJ n°1) = <http://injustice.blog.free.fr> .

Je vous remercie donc de votre soutien par avance, je sollicite légitimement votre aide et votre appel téléphonique pour faire éclater la vérité et me rendre justice très rapidement.

Les Droits de l'Homme (article 10 et 11), les lois vous obligent de m'aider et de me rendre justice, lire PJ (PJ n°3). Mes Avocats sont à votre disposition lire coordonnées sur mon blog (PJ n°1)

Les Lois , Les droits de l'homme légitiment non seulement mes demandes auprès de tous les élus , Ministre de La justice et Président de La République mais le soutien du peuple.

Vous ne pouvez pas m'opposer l'indépendance de la justice, à l'indépendance des mafieux de la justice. Vous seriez donc complice? « Nul n'est censé ignorer la loi et les droits de l'Homme ». Non cela ne marche pas avec moi, je préfère vous l'écrire par avance, car ma colère en sera d'autant plus augmentée. Les lois, les droits de l'Homme, La constitution vous obligent compte tenu des preuves irréfragables de la gabegie judiciaire que j'ai subie.

Je ne veux plus dépenser un € pour des gabegies judiciaires dont la responsabilité incombe à votre ministère et à la France .Dans le cas contraire vous seriez donc responsable de ma colère. La France serait donc un pays d'aveugles dirigés par des mafieux, non je ne peux l'admettre, je ne suis pas un idiot.

Le Changement c'est maintenant ! Votre Pays doit s'excuser et me rendre justice!

Vous n'avez pas d'autre solution que de me rendre justice, je suis donc légitimement impatient des excuses publiques, de l'annulation du jugement de 2002 et de l'indemnisation financière que La France doit à ma Famille, Mes Amis...etc , après 15 années de poursuites injustes, de persécutions, d'escroqueries aux jugements, de condamnations iniques, des dénis de justice , des forfaitures...etc , la liste est trop longue. J'ai tout subi, Actions dilatoires, jugements iniques, forfaitures, dénis de justice.

Pensez à la vie cauchemardesque que La France m'a faite subir de 1996 à 2012 : Honte à La France votre Pays. Votre aide et votre soutien dans ce combat me semblent important pour la vérité. La vérité est sans pitié pour la France, mais elle nous rend + libre. Je vous pris de trouver ci-joint des caricatures qui résumant bien mon chemin et les difficultés rencontrées pendant + de 15 années non seulement par moi mais par les citoyens. Payons nous des impôts pour avoir une injustice de qualité (PJ n° 1, 7, 8, 12....etc)?

Donc Mon combat contre les médiocrates de la justice en particulier mais pas seulement est légitime et salubre pour la France. « Dans la vie, il y a des combats qui en valent la peine » La politique était l'art de servir les citoyens. La politique est devenue peu à peu l'art de se servir des citoyens. Il n'y a pas le pouvoir, il y a eu des abus de pouvoir, rien d'autre.

Quand La République a les mains sales la démocratie est en danger.

"It is dangerous to be right when the government is wrong.voltaire"

Le Changement c'est maintenant ou je me trompe, alors qu'attendez-vous ?

Je ne savais pas à quel point j'étais fort jusqu'au jour être fort reste la seule solution pour moi !

J'exige donc légitimement, les lois et les droits de l'Homme (article 10 et 11) me le permettent (PJ n°3) et obligent La France =

- l'annulation, rapidement du jugement d'appel de 2002 à mon encontre,
- Les excuses de La France rapidement,
- Une audience rapidement,
- Une indemnisation financière rapidement.

» Je vous prie d'enregistrer que ce courrier est réalisé en qualité de défenseur des droits de l'homme, confronté à une situation d'urgence ou de gravité particulière et que, en cette situation, je requiers la protection accordée aux défenseurs des droits de l'homme par la Déclaration ONU du 9 décembre 1998 et la Résolution 53/144 qui la précédait ».

Dans l'attente de vous lire, de votre appel téléphonique et de vous rencontrer à l'occasion d'une audience que vous voudrez bien organiser, je vous prie de recevoir, **Chère Madame la Ministre de la Justice**, l'expression de ma plus haute considération et mes sentiments respectueux,
Richard ARMENANTE

Pièces Jointes :

1) Mes informations sur le BLOG Résumé Affaire du Complot en bande Organisée = <http://injustice.blog.free.fr>.

2) Communiqué de presse adressé [aux journalistes](#) en 2010

3) Les Droits de l'Homme (lire article 10 et 11 en particulier)

4) journal TOP ALERTE n°19 octobre 2011 et le Témoignage de Frédéric TESSIER

5) Deux suppliques : Lettre au Ministre de la justice du 15 octobre et du 14 novembre 2012

6) Lettre adressé à M. Le Président de la République François HOLLANDE 21 mai 2012

7) Extrait 30 pages sur 80 pages revue de presse de l'escroc Guy MARIANI un assassin responsable de suicides, lire la totalité fichier sur messagerie FB Christiane TAUBIRA

8) Des caricatures qui résumant bien mon chemin et les difficultés rencontrées pendant + de 15 années non seulement par moi mais par les citoyens et les investigations que j'ai dues faire

- La Justice, La presse, La politique

- La justice il faut beaucoup d'humour

- La justice et la police en région PACA et MARSEILLE

9) Réponse Mme Christiane TAUBIRA du 21 octobre 2012 sur facebook

10) Articles de Richard ARMENANTE revue INHESJ n°36 janvier 2012 et n°30 janvier 2009

11) Demande d'aide de Guy MARIANI au Procureur Général de la cour de cassation M. BENMAKLOUF en juin 1996

12) Relevé des documents de l'instruction de la plainte n° Parquet 98/19912, n° Inst D99/00001

13) Lettres RAR adressées aux Présidents des Tribunaux correctionnels d'Aix en Provence 1ere instance Mme Dominique JAUBERT du 6 mai 2011 et appel 5eme chambre M. Olivier COLENO du 30 mai 2012